

## Compte-rendu de la commission tourisme du 2 novembre 2022

Le 2 novembre 2022 à 17h30 la commission tourisme de la Communauté de communes Conflent Canigó s'est réunie à l'hôtel de ville de Prades sur convocation de son Président.

Il a été établi une feuille d'émargement signée par les membres présents. Celle-ci figure en annexe du présent compte-rendu.

Présents : 17 soit 16 élus, 1 technicien

Absents excusés : 7 excusés

La commission tourisme était présidée par Monsieur Jean-Louis Salies en qualité de Président de cette commission. Il remercie tous les participants de leur présence, excuse sept absents et indique que Laëtitia Sitja, élue à la mairie de Campôme, a transmis des remarques dont il fera part quand les sujets seront traités.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Le schéma directeur des sentiers et itinéraires porté par le Syndicat mixte Canigó Grand Site à l'échelle du Grand Site Occitanie Canigó - País Català
- Bilan des actions 2022
- Préparons 2023
- Questions diverses.

### ➡ **Le schéma directeur des sentiers et itinéraires porté par le Syndicat mixte Canigó Grand Site à l'échelle du Grand Site Occitanie Canigó - País Català,**

Monsieur Salies et Nadine Romieu, directrice de l'OTI, présentent la démarche. Ils excusent Jean Grassaud, le technicien APN de l'OTI, en charge de ce dossier actuellement en congés. La commission tourisme ayant dû être avancée, Jean n'était pas disponible.

Porté par le Syndicat mixte Canigó Grand Site (SMCGS) à l'échelle du Grand site Occitanie Canigó - País Català dans le cadre des actions coordonnées à l'échelle de la "Destination Canigó - País Català", en lien étroit avec les communautés de communes Conflent-Canigó, Haut-Vallespir, Roussillon-Conflent et le Département des Pyrénées Orientales, avec le soutien financier de l'Etat, ce schéma directeur des sentiers et itinéraires de la Destination a pour objectif de travailler les sentiers dans une logique de destination pour la structurer et la positionner comme un pôle de randonnée d'excellence.

Cette démarche vise à définir, à partir d'un état des lieux partagé et d'une mise en synergie des itinéraires existants (GR®, GR®P, sentiers d'intérêts Communautaires, sites et espaces VTT, traces diverses, ...) :

- un réseau d'itinéraires et de sentiers de la "Destination Canigó - País Català" qui d'une part tiennent compte des enjeux environnementaux et d'usages, de l'intérêt touristique, patrimonial et sportif, et, d'autre part, permette de mailler le territoire et connecter l'ensemble des pôles d'accueil de la Destination,
- la gouvernance (qui fait quoi) pour gérer, entretenir et promouvoir ce réseau,
- les moyens (financiers, humains, matériels, ...) à mettre en adéquation avec l'ambition souhaitée.

**Monsieur Salies indique qu'il a souhaité porter ce dossier à la connaissance des élus de la commission tourisme, pour que, d'une part, tous disposent des informations cette démarche touchant l'ensemble du territoire, et, d'autre part, pour pouvoir discuter par la suite de la position de la Communauté de communes dans ce schéma de Sentiers et itinéraires** : il faudra s'accorder dans ce schéma de Destination

sur les critères de sélection des sentiers à valoriser. Du comment ? Du qui fait quoi ? Quels moyens ? Comment articuler tout ça ? Il s'agit d'arriver à une gouvernance intelligente mutualisée, pour que ce grand territoire puisse travailler dans de bonnes conditions, de manière partenariale, à la structuration d'une destination randonnée d'excellence.

Plusieurs scénarios de maillage et d'organisation sont possibles. Monsieur Salies précise que le choix devra prendre en compte les volontés et politiques de chaque communauté de communes qui n'ont pas à ce jour les mêmes compétences (Roussillon Conflent n'ayant pas pris la compétence sentiers) et moyens.

Monsieur Salies a assisté dernièrement à une réunion qui s'est déroulée à Vinça, et il n'est pas sûr que les 3 communautés de communes aient la même vision des choses.

**Nous sommes actuellement dans la phase préparatoire**, qui doit aboutir à **la définition de la stratégie d'itinérance de la Destination Canigó - Pays Catalan, du projet de réseau d'intérêt Destination et de l'organisation territoriale**. Cette mission a été confiée à un groupement de consultants (Espitalié Consultants - mandataire du groupement, Tendance Montagne, Cartosud Imapping, Sagols Paysages), recruté par le SMCGS dans le cadre d'un appel à candidature. Un diagnostic a été réalisé sur les sentiers par LE groupement de consultants. Méthodologie : réunions avec les acteurs, comités de pilotage...

La démarche engagée par le Syndicat Mixte Canigó Grand Site comprend 3 phases :

- **une phase préparatoire, en cours : la définition de la stratégie d'itinérance de la Destination Canigó - Pays Catalan, du projet de réseau d'intérêt Destination et de l'organisation territoriale**, objet de la mission confiée à un groupement de consultants (Espitalié Consultants - mandataire du groupement, Tendance Montagne, Cartosud Imapping, Sagols Paysages)
- **une phase pré-opérationnelle** : diagnostic de terrain du réseau d'intérêt Destination défini en phase préparatoire et élaboration de la feuille de route pluriannuelle pour sa qualification /requalification et promotion, qui fera l'objet d'une consultation ultérieure à l'issue de la phase préparatoire
- **une phase opérationnelle** : assistance technique à la mise en œuvre du réseau d'intérêt Grand Site, qui fera l'objet d'une consultation ultérieure, à l'issue de la phase préparatoire

**L'objet de la phase préparatoire est de :**

- réaliser un état des lieux des itinéraires
- réinterroger l'intérêt communautaire des sentiers, et le PDIPR
- structurer un réseau d'itinéraires à partir de pôles d'accueil prédéterminés
- prendre en compte l'intérêt paysager des itinéraires.

**La finalité opérationnelle de la mission sera de :**

- fournir un outil d'aide à la décision pour les élus
- **déterminer un objectif de réseau d'itinéraires**
- **proposer un schéma de gouvernance avec les moyens associés.**

**L'ambition partagée par les partenaires**

- Aller vers un pôle de randonnée d'excellence : la Destination Canigó, du piémont à la haute montagne
- Qualifier ce pôle d'excellence : une richesse environnementale et patrimoniale exceptionnelle, une grande diversité d'expériences et de pratiques, une complémentarité des offres tout au long des saisons
- Proposer une gamme d'itinéraires pour tous les profils de pratiquants : développer les offres en direction des familles
- Garantir la facilité d'accès au réseau d'itinéraires, et la fiabilité
- Partager les sentiers et itinéraires, tout en maîtrisant les pratiques, dans le respect des habitants et des usages

Le sujet fait débat. Des explications sont nécessaires pour clarifier la démarche, apporter des précisions sur la méthodologie.

A la question « depuis quand la démarche est engagée », Nadine Romieu répond que ce projet a été présenté par le SMCGS courant 2021 lors d'un comité de destination et d'une première réunion spécifique qui s'est déroulée à Ille-sur-Têt, suivie par deux comités de pilotages, le 26 octobre 2021 à Reynès et le 25 mars 2022 à Bouleternère. Elle explique que cette démarche résulte de la stratégie engagée depuis 2015

par le SMC GS, du contrat SPOTT réalisé sur les APN. Elle est affichée comme une action phare de la stratégie « sentiers » du Grand Site Occitanie Canigó Pays Catalan, les partenaires ayant validé la volonté de travailler sur la question de l'offre d'itinérance douce, à l'échelle de la destination, dans l'optique de doter la destination d'une stratégie et feuille de route claire, permettant une qualification de l'offre, une consolidation du qui fait quoi et une mutualisation des moyens.

Après débat, il est convenu qu'il serait opportun de prévoir une présentation, par le SMC GS, du dispositif et des différents scénarios possibles. Cela permettrait aux élus d'appréhender ce dossier de façon optimale et de pouvoir choisir le positionnement de la Communauté de communes.

## ➡ Bilan des actions 2022

Nadine Romieu présente de façon détaillée les points suivants

- Démarche qualité : renouvellement du classement de l'OTI
- Accueil des visiteurs
- Structuration de l'offre : classement des hébergements, APN
- Accompagnement des prestataires, en numérique notamment
- Promotion : salons
- Commercialisation : produit packagé Train jaune nature, billetterie au comptoir
- Démarche Ambassadeurs
- Événementiel Festi Conflent
- Intégration du Pays d'art et d'histoire

## ➡ La Démarche qualité et le renouvellement du classement de l'OTI

Nadine Romieu rappelle que la gestion de la qualité est une affaire de tous les jours. Cette volonté qualitative permet d'apporter une adaptation continue des services.

L'OTI est engagé dans la démarche qualité depuis sa création en 2016 pour atteindre l'objectif fixé par la communauté de communes, soit le classement en Catégorie I. Ce dernier ayant été obtenu en octobre 2017, arrivait à échéance en 2022. Ainsi depuis 2021 les démarches nécessaires au maintien en Catégorie I ont été mises en œuvre :

- La Marque Qualité Tourisme acquise après 2 audits a été renouvelée via la visite mystère réalisée lors de l'été 2021 suivi de l'audit complet en décembre dernier avec un score de 93.30%.
- Le label Tourisme & Handicap a été renouvelé entre le mois de mars et d'avril 2022, à la suite du déménagement de l'antenne de Molitg-les-Bains et de l'adaptation des locaux de Vernet-les-Bains (problème d'ascenseur). Ce dernier a nécessité la mise en place d'un accueil réalisable au rez-de-chaussée du bâtiment.
- Le renouvellement de la Catégorie 1 a été approuvé par arrêté préfectoral le 7 octobre dernier. Le responsable du Bureau de la Réglementation Générale et des Elections de la Préfecture des Pyrénées-Orientales, M. Rassouli, a visité l'ensemble des antennes et s'est entretenu avec les membres de l'équipe pour s'assurer que l'OTI répondait à tous les critères exigés.

## ➡ Accueil des visiteurs

Nadine Romieu présente les chiffres clés de l'année 2022 arrêtés au 30 septembre pour l'accueil. De façon succincte on retient :

316 jours d'ouverture pour les 4 bureaux d'information touristique (*à savoir que seuls les jours ouverts un minimum de 4h sont comptabilisés pour le classement*) répartis :

- Molitg-les-Bains : 190 jours, ouverture en saison thermale, avec une alternance entre le village et les thermes (1,5 jour de présence de l'OTI)
- Vernet-les-Bains : 246 jours (fermeture en janvier et une ouverture de moins hors saison thermale, en décembre février et mars)
- Villefranche-de-Conflent : 257 jours (fermeture en janvier, des ouvertures de moins de 4h non comptabilisées pour le classement)

- Prades : 261 jours (ouvert à l'année, des ouvertures de moins de 4h non comptabilisées pour le classement)

Nadine Romieu indique que l'optimisation des horaires d'ouverture des antennes, l'adaptation, permet de garantir une bonne utilisation du temps agent (terrain, autres missions...) : l'accueil représente aujourd'hui 39% du temps agent contre 63% en 2017.

La fréquentation touristique au 30 septembre est de 50 792 visiteurs accueillis au sein des différentes antennes de l'OTI. Les demandes d'informations et/ou de documentation représentent 7 010 contacts. Il ressort des chiffres annoncés que les visiteurs ne poussent pas obligatoirement la porte de l'OTI lors de leur séjour. L'information se trouve et se cherche dans les différentes portes d'entrées que sont les hébergements et les sites, et via d'autres formats, notamment via le numérique qui prend de plus en plus de place dans les habitudes de consommation.

Ce sont en fait 311 200 personnes qui ont été renseignées, soit

- Au comptoir : 50 792
- Par tél, mail, tchat : 7 010
- En ligne 253 398 via le site web au 31 octobre : soit 253 398 visiteurs, pour 379 385 visites et 818 860 pages visitées. Concernant le site WEB, depuis la mise en place des cookies en juin 2021, il devient difficile de connaître la fréquentation réelle du site, le nombre de téléchargements. Nous recherchons une solution abordable financièrement pour avoir accès aux statistiques réelles.

De plus Près de 600 000 personnes ont été touchées via les médias sociaux au 31 octobre : les publications, gratuites ou sponsorisées, Facebook et Instagram. L'OTI compte

- 10 100 visiteurs sur Facebook
- 6 031 visiteurs sur Instagram

Le retour des clients est enregistré, soit oralement, soit via des réclamations écrites, que l'OTI relaie aux acteurs concernés, soit via un questionnaire de satisfaction. Les remarques négatives récurrentes sont les suivantes : la problématique du Train Jaune (en grève ou difficile à réserver), la propreté des toilettes de Villefranche-De-Conflent, le manque de bus, le manque d'animations dans certaines zones, la fermeture de tous les sites le lundi à Prades.

**Côté personnel** : Nadine Romieu commente l'organigramme en précisant que l'OTI a un nouveau référent pour l'antenne de Molitg-les-Bains suite au départ de Nathalie Cortinas, en la personne de Lucas Hittinger, qui a terminé son apprentissage de conseiller en séjour fin août et a pu enclencher sur une embauche. Un technicien vélo, dont le recrutement a été relancé récemment, doit venir renforcer l'équipe.

Les 13 permanents totalisent 12.5 ETP (équivalent temps plein), auxquels s'ajoutent 2 ETP saisonniers (jusqu'à 8 saisonniers employés de 1 mois à 6 mois)

L'optimisation du temps de travail a permis de mettre en place un fonctionnement avec 40% dédié à l'accueil et 60% pour les missions sur le terrain (qualification, accompagnement des professionnels...).

L'embellissement des bureaux d'accueil :

Nadine Romieu présente les différents embellissements réalisés dans les antennes : panneaux d'affichage (en remplacement des télévisions qui ne sont pas toujours visibles avec la clarté), oriflamme, bâches de décoration, changement de mobilier.

➔ **Structuration de l'offre : classement des hébergements, APN**

**Le classement des meublés** demeure une action prioritaire. Agnès, notre référente hébergement a assuré

66 pré-visites de classement

62 visites de classement : auxquelles s'ajouteront 30 classements prévus d'ici la fin d'année

6 visites autres hébergements : 6

Il est précisé que le Conseil d'administration du 13 octobre a validé le maintien des tarifs des visites de classement 2022 pour l'année 2023.

**Le dispositif de rénovation Pylot** : la Communauté de communes a alloué en 2022 l'intégralité du budget prévu à cette action. Depuis 2021 on comptabilise

4 dossiers traités en 2021 :

6 dossiers traités et 4 en cours en 2022

Nous avons en outre réceptionné 2 nouvelles demandes de subvention. Toutefois le plafond étant atteint, nous avons mis de côté ces dossiers dans l'attente de la décision sur la continuité ou non de l'opération. Monsieur Salies argumente le besoin de monter en gamme l'offre en hébergement et propose aux élus de demander au bureau des maires et au conseil communautaire le renouvellement de ce dispositif. La proposition est validée à l'unanimité.

**Les sentiers** : la destination dans sa totalité est en cours de valorisation au travers de la création et de l'entretien de sentiers de randonnée. Jean Grassaud travaille activement à la stratégie de maillage de la destination : il participe à la mise en place de 16 nouveaux sentiers d'intérêt communautaire dont 6 du SIDEKO, accompagne des communes dans le cadre de boucles locales, assure le suivi de 16 chantiers gérés par l'AICO, suit le schéma directeur des sentiers et itinéraires du SMCGS, le projet de requalification du GR®P Tour des Fenouillèdes du CDRP et CD66, le projet « Geotraverse » des PNRPC et PNRCF ainsi que la définition et mise en oeuvre du PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires). Suite à l'obtention de la subvention LEADER liée au dossier Geotrek, il participe également à la création du futur site Web de notre destination dédié à la rando et aux APN.

Monsieur Patrick Duval, élu à la mairie d'Escaro, s'inquiète de ne pas avoir le retour de Jean Grassaud ou Sonia Touron, de la Communauté de communes, au sujet du sentier de Vall Llobera, de 17 km, inscrit au PDIPR. Nadine Romieu précise que Jean étant absent, l'information lui sera transmise pour qu'il puisse répondre dès son retour lundi prochain.

Il est soulevé le retard pris par l'AICO dans l'entretien des sentiers et la mise en place des nouveaux sentiers. Il est émis l'idée de trouver une solution alternative lorsque l'AICO ne peut assurer le travail dans un délai raisonnable. Cette demande devra être transmise aux services de la communauté de communes concernés pour analyse.

**Le vélo** : le recrutement prochain d'un technicien vélo permettra de pouvoir travailler ce secteur d'activité, la randonnée pédestre occupant Jean quasiment à temps plein. Il est rappelé que le 1<sup>er</sup> recrutement lancé en mars a été infructueux, le candidat sélectionné ayant refusé l'offre. L'appel à candidature a pu être relancé dernièrement avec l'objectif de recruter au plus vite.

**La pratique du vol libre** : un site de parapente Vol Libre a été conventionné entre la commune de Tarerach et la FFVL (Fédération Française de Vol Libre). Monsieur Salies indique qu'il était important de sécuriser le site, d'encadrer cette pratique le commune Tarerach accueillant de plus en plus d'amateurs de parapente. La signature de la convention a été reportée. Dès qu'elle sera planifiée la commune organisera l'inauguration du site.

➔ **Promotion** : Nadine Romieu rapporte que l'OTI a participé à

1 salon grand public (Rando Lyon), dans le cadre du GSO Canigó Pays Catalan

2 workshops (rencontres) professionnels (Rendez-vous France et le workshop groupe Occitanie)

**Côté communication** Nadine Romieu explique qu'elle ne fait pas un point sur toutes les actions. Elle souhaite juste faire part du travail effectué depuis 2 ans auprès de la presse, pour développer les relations et accueils presse. Elle souligne que l'OTI relaie auprès des médias des opérations mises en place par des acteurs locaux : elle cite à titre d'exemple le GTPV (Grand Tour des Pyrénées à Vélo - du 11 au 20 septembre 2022 - 7 coureurs cyclistes - 1700 kilomètres 30 000 mètres de dénivelés positif), porté par Bruno Marin de l'agence Randonades, et la Foire d'Automne produite par El Rastell.

La foire d'Automne s'est déroulée à Prades le 9 octobre : les organisateurs, étant également représentant de la commune d'Eus, annoncent que cela a été un grand succès : ils ont rassemblé 45 exposants et accueilli 2

000 personnes. Cette journée agricole était marquée sous le signe de la convivialité. Elle serait reconduite en 2023 à la même date, dans le même lieu, avec le projet de l'étendre sur 2 jours, en réservant peut-être une journée aux professionnels. **Fête des fruits d'automne**

### → **Côté animations :**

#### **Retour sur la seconde édition de Festi Conflent :**

Nadine Romieu a rappelé les objectifs de l'événement, la programmation proposée, les pistes d'amélioration à réaliser et l'aspect financier de la manifestation.

Le budget total de l'événement s'élève à 19 674,08 € pour lequel nous avons eu confirmation du soutien du CD66 à hauteur de 6 000 € et de la région pour 6 500 €, ce qui fait une dépense de 7 674,08 € à la charge de l'OTI.

Jean-Louis Salies, Président de la commission tourisme, a complété l'intervention en précisant que lors Festi Conflent la commission culture et questions transfrontalières, animée par Anne-Marie Canal, a accueilli des représentants de la Comarca du Ripolles, avec laquelle la communauté de communes est jumelée, en présence du directeur de la casa de la Generalitat. L'après-midi a en fait été consacrée à un forum entre élus des deux territoires et le directeur de la Casa de la Genralitat. M. Salies affirme la nécessité de renforcer ce jumelage entre la catalogne nord et la catalogne sud avec la Comarca de Ripolls. Ce forum a permis de relancer la collaboration, d'envisager des actions.

#### **Les ambassadeurs du Canigó en Conflent :**

Il est rappelé la refonte de la démarche (nouveau au niveau du graphisme, des modalités de participation et des animations autour de cette action) ce qui donne :

-132 cartes renouvelées au 12 octobre

-11 professionnels partenaires (APN, Sites Touristiques, Festivités...).

- 2 rendez-vous Ambassadeurs réalisés (un pendant Festi Conflent avec 5 participants, un à Escaro en octobre avec 17 participants) et un prochain rendez-vous dans la Vallée de la Castellane, en décembre.

#### **Côté commercialisation :**

- Excursions : la prestation est effectuée avec le minibus mis à disposition par la Communauté de communes, de mi-mai jusqu'à mi-novembre. Les conditions météorologiques de cet été ont impacté les réservations avec de nombreuses annulations de visites, dues aux fortes chaleurs en journée. 9 excursions ont accueilli 64 visiteurs.
- Billetterie : les ventes au comptoir comptabilisent un chiffre d'affaires de 18 526 €, avec une variation des produits vendus et des paniers moyens selon les antennes, allant de 5,13€ à 36,24€. Il est rappelé que la commission de l'OTI de 8 % permet de couvrir les charges liées à cette activité (licences de l'outil de caisse, achat des caisses).
- Boutique : l'OTI fait part de son retard dans la mise en place d'une gamme de produits portant la « Destination Canigó ».

### → **Intégration du Pays d'art et d'histoire (Pah)**

Nadine Romieu fait un point succinct sur la mise en place du Pah au sein de l'OTI.

Les dates clés : 17 janvier 2022 labellisation officielle du territoire, suivie de l'arrivée de l'animateur de l'architecture et du Patrimoine, Quentin Henric au mois d'avril et de l'organisation d'une animation à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine le 17 septembre dernier à Evol avec la création d'un livret sur les pierres d'Evol à destination des 6-12 ans.

La structuration du service se met en place, tout comme la muséographie du futur CIAP (dans la Maison Felip) ainsi que l'estampillage du fonds patrimonial Anny de Pous.

## ➔ Préparons 2023

Nadine Romieu, directrice, présente les axes de travail 2023. Elle précise que Le plan d'actions 2023 est en cours de définition, que ce que l'on présente n'est pas du tout définitif. Il sera proposé au prochain CA qui pourrait avoir lieu en décembre. Elle rappelle que l'objectif est bien entendu l'accueil des visiteurs et la promotion, mais pas seulement, l'office de tourisme ayant pour mission la structuration et valorisation de l'offre, l'accompagnement des prestataires du territoire.

### L'équipe de l'office de tourisme propose la continuité des actions en matière de

- **Structuration de l'offre** : sur le classement des hébergements, les APN sentiers, la valorisation numérique via GEOTREK, le développement du vélo. En ce qui concerne les APN, il est prévu la continuité du travail sur les sentiers pédestres, le développement de l'offre vélo (VTT) avec l'embauche d'un technicien dédié tout en s'occupant de l'ensemble des APN. Monsieur Salies précise que sera organisée une commission dédiée aux APN au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.
- **Accompagnement des prestataires** : cela demeure toujours une priorité. Il prend la forme, pour la thématique numérique, d'ateliers collectifs et de coaching individuel. Pour les hébergeurs, il s'agit des pré visites et visites de classement. Pour les APN l'accompagnement des communes porteuses de projet.
- **Démarche Ambassadeurs** : il s'agit de renforcer le redéploiement en cours de la démarche ambassadeurs en organisant 4 rendez-vous trimestriels pour valoriser la démarche et impliquer d'avantage les Ambassadeurs dans la stratégie de l'OTI.
- **Embellissement des bureaux d'accueil avec l'implantation de panneaux d'information** à Molitg-les-Bains et Vinça en partenariat avec le GSO, sans oublier le besoin de pouvoir disposer un panneau externe devant ou proche de l'antenne de Villefranche-de-Conflent qui apporte les informations clés aux visiteurs lorsque l'accueil est fermé (problématique d'autorisation d'implantation de panneaux).
- **Dispositif PYLOT** : la reconduction du dispositif d'aide pour la montée en gamme des meublés (privés et communes) en partenariat avec le PNR et les communautés de communes Pyrénées Catalanes et Pyrénées Cerdagne est validée à l'unanimité par la commission.
- **Développement** des accueils presse

Elle propose de plus

- **La refonte du site Internet avec le déploiement d'un internet de séjour** ⇨ ces outils sont intégrés dans un dispositif numérique complet, pouvant prétendre à une subvention FEDER
- **La mise à disposition de matériel pour les hébergeurs** (support en réflexion) : le pôle communication étudie différentes propositions, cherche un support qui pourrait être mis de façon pérenne à destination des hébergeurs et principaux sites, pour apporter l'information à leurs clients. L'objectif est de partager au maximum l'information qualifiée par l'OTI pour en faire profiter tous les visiteurs du territoire, quelle que soit sa porte d'entrée (hébergements, sites...).
- **En Promotion** : un nouveau salon grand public APN à Toulouse Occi'gène (30 mars-2 avril) et de renouveler la participation à des rendez-vous professionnels : le workshop Rendez-vous en France, et un workshop presse
- **Reconduire l'événementiel Festi Conflent** : le dimanche 18 juin, avant la St-Jean (Trobada)
- **La Réédition de La Table du Canigó** : Soirée festive valorisant tous les produits du terroir et la gastronomie / accords mets et vins - A Prades au 2<sup>nd</sup> semestre ?
- **La recherche de financement pour l'achat d'un point d'information mobile**

**Il est discuté de façon plus détaillée les points suivants :**

**→ Le dispositif numérique :**

C'est dans l'objectif de diffuser au maximum, partager, l'information qualifiée et mise à jour sans cesse par l'OTI que l'on propose la mise en place d'un Internet de séjour. Cet outil implique toutefois la refonte du site Internet, devenu obsolète techniquement parlant. Des précisions sont apportées sur le contenu du dossier : ce dernier intègre plusieurs outils et volets, à destination d'une part du grand public et d'autre part des professionnels du territoire. Il a en effet pour objectif

- D'apporter un conseil en séjour numérique optimisé qui réponde aux attentes des consommateurs
- De mettre à disposition des prestataires cet outil d'internet de séjour
- D'intégrer en plus d'un nouvel outil d'internet de séjour la refonte du site de l'OTI, obsolète pour accueillir ce nouvel outil
- D'accompagner les loueurs en meublés dans leur stratégie marketing, commerciale.

L'office de tourisme propose de déposer une demande de subvention FEDER d'un montant de 85 296.09 € pour un total des dépenses de 146 295.55€, incluant des prestations externes (90 406.80€) et du temps agent (55 885.75€). Il est souligné que sans solliciter de subventions l'OTI ne pourrait pas mettre en œuvre ce dossier numérique, il n'en a ni les ressources financières ni humaines.

Le dossier serait réalisé du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2024

Le Budget TTC de 146 292.55€ est présenté en détail. Il comprend

- des dépenses externes (outils numériques, matériel, traductions, accompagnement reportage vidéos/photos) à hauteur de 90 406.80€ TTC
- des frais de personnel à hauteur de 55 885.75 €.

Le financement repose sur

- ⇒ 14 629.26€ (10%) de subvention de la communauté de communes Conflent Canigó (10%),
- ⇒ 85 296.09 € d'aide FEDER (58.31 % du TTC soit 65 % du HT)
- ⇒ 46 367.21 € (31.69 %) d'autofinancement

A la suite de la présentation du dispositif, Nadine Romieu fait part des remarques transmises par Laëtitia Sitja, élue à la mairie de Campôme qui, propose, plutôt que de refaire un site Internet et faire appel à un prestataire externe pour sa réalisation, soit « d'améliorer le site existant en le rendant plus lisible et accessible de façon à disposer d'un site sur lequel les agents de l'OT pourraient intervenir sans être obligés de passer par un prestataire ». Laëtitia Sitja pense que « l'OTI a parmi le personnel, les compétences nécessaires à cela ». En outre, Laëtitia Sitja ajoute que « lors du séminaire tourisme du mois de mai dernier, consacré aux enjeux du tourisme local, M. Loïc Coissin du Résot Nouvelle Aquitaine nous a mis en garde sur le déploiement de ce genre de projets coûteux et a rappelé les 4 missions essentielles d'un OT : l'information, l'accueil, la promotion et la coordination des acteurs locaux. Le reste n'étant que des missions optionnelles ».

Nadine Romieu apporte des éléments de réponse aux suggestions émises par Mme Sitja. D'une part les agents en charge du site web au sein de l'OTI lui ont confirmé que le site actuel est devenu obsolète : l'intégration de nouvelles données devient trop coûteuse, voire incompatible. Ils confirment également que la refonte du site est pour eux mission impossible. Ils peuvent assurer la production de contenus, mettre en ligne un site très simplifié, mais non l'intégration de données complexes, le site de l'OTI agrégeant des données, froides et chaudes, provenant de diverses bases de données. Comme le fait remarquer Monsieur Erik Chatelus, élu à la mairie d'Estoher, les agents de l'OTI ne sont ni intégrateurs ni développeurs, que ce sont des métiers à part entière nécessitant des compétences. Concernant la légitimité et le coût élevé du projet global, investir dans l'accueil numérique devient une priorité pour répondre à la fois aux besoins des consommateurs et des internautes.

Monsieur Calais, maire de Casteil, se pose la question de l'intérêt de l'autodiag pour les meublés. Nadine Romieu argumente l'intérêt de cet outil à la fois pour les prestataires comme pour nous institutionnels.

Après mise au vote par le Président, le dépôt de la demande de subvention FEDER d'un montant de 85 296.069€ représentant 65% du HT et 58.31% du montant TTC est validée à l'unanimité et sera présentée aux prochains bureau des maires et conseil communautaire.



## → Les animations :

- **la reconduction de Festi Conflent** : journée d'animation valorisant toute la destination, en juin, le dimanche de la Trobada, le 18 juin 2023.

Il souhaite que lors de cette édition le partenariat avec la Comarca du Ripollés soit fort, qu'il se concrétise autrement que par des rencontres officielles entre élus.

Monsieur Salies pose la problématique du choix du lieu pour l'organisation en 2023. Il rappelle que l'objectif initial était de tourner dans le territoire. Cette manifestation a été effectuée deux fois de suite à Vinça. Monsieur Salies, Président de la commission tourisme, annonce que demain, lors du bureau des maires, il lancera un appel à candidature auprès des communes du territoire. Si des candidats sont intéressés, il importe de le faire savoir. Les candidatures seront analysées en commission tourisme.

- **la 2<sup>nde</sup> édition de la Table du Canigó** : la 1<sup>ère</sup> édition de cette soirée accords mets et vins festive, valorisant tous les produits du terroir et la gastronomie a été un succès. Plusieurs élus présents, qui ont participé à la première édition, attestent de l'intérêt pour le territoire de ce type de manifestation. Monsieur Salies propose de rééditer cette manifestation de prestige. D'une part notre territoire a tout ce qu'il faut : une large palette de producteurs, chefs, savoir-faire. D'autre part cela démontre que l'on peut faire du haut de gamme en dehors de la capitale et de la Plaine du Roussillon. Il propose à ceux qui le souhaitent de s'associer au groupe de travail qui sera mis en place en 2023 pour ce dossier. Il indique que cette édition serait prévue à Prades, vu qu'elle dispose des infrastructures nécessaires, au 2<sup>nd</sup> semestre, à l'automne. Mais ce dossier doit être avant tout discuté avec les chefs pour s'assurer de leur volonté de s'impliquer dans cet événement. Il devra être budgétisé et présenté à la commission tourisme. La commission valide à l'unanimité que l'OTI s'engage dans la réédition de la Table du Canigó.

## → **Le projet de point d'information mobile et le dépôt d'une demande de subvention associé.**

Le projet consiste à acheter un véhicule équipé être utilisé en point d'information mobile pour assurer un accueil « hors les murs » et la promotion de la destination. L'objectif est de pouvoir mieux répondre aux visiteurs en allant à leur rencontre. Le point d'info mobile, véritable vitrine du territoire, représenterait un outil dynamique lors d'événements, en partenariat avec les acteurs locaux. Enfin, il permettrait de travailler la visibilité de la destination au sein du département et au-delà.

Les propositions tarifaires varient entre 83 000 € et 120 000 €. Une source de financement possible a été identifiée : le CD66 avec son appel à projet « Pour un Tourisme Durable Solidaire et Innovant » pouvant aller jusqu'à 80% de financement sur le coût HT.

Pour le véhicule le plus représentatif du territoire, le Jumper H, le devis actuel s'élève à 87 358€ HT soit 104 829.60€ TTC : cela représenterait une subvention à hauteur de 69 886.40€ (80% HT) et un autofinancement de 34 943.20€

Ce projet suscite un débat sur l'utilité et l'utilisation du véhicule par rapport au coût d'achat et aux frais de fonctionnement. De nombreux élus sont favorables à cette action. Pour certains elle permettrait d'assurer la promotion de l'ensemble du territoire en allant dans des zones qui attirent des visiteurs mais ne disposent pas de point d'information. Pour d'autres, il leur semble très opportun de sortir du territoire et aller à la rencontre de visiteurs potentiels, comme par exemple, comme le propose Serge Delion, maire de Jujols, aller sur les plages.

Nadine Romieu fait part des remarques de Laëtitia Campôme, élue à la mairie de Campôme, qui ne valide pas ce projet et préconise des solutions de remplacement. Elle estime que l'achat d'un véhicule peut sembler séduisant mais s'interroge sur les retombées réelles par rapport au coût réel de l'investissement qui lui semblent plus élevés que 1500€/an si l'on prend en compte en plus du coût de l'assurance, du carburant en constante augmentation, l'entretien du véhicule, le temps des agents mobilisés... Elle propose des alternatives moins onéreuses comme louer ou acheter un barnum, sensibiliser et former davantage les acteurs locaux disposant de lieux d'informations (camping, lieux de baignades, mairies, réserves naturelles, villages classés...). Dans le contexte actuel, il lui « semble vraiment nécessaire de se poser la question de l'efficacité de l'argent public ».

Le président met au vote cette demande de subvention. Les élus présents valident à l'unanimité le dépôt de la demande de subvention, tout en notant le contre de la mairie de Campôme : ils s'accordent toutefois sur le principe de ne pas engager la dépense et remettre ce projet au débat si la subvention venait à être acceptée.

En question diverse est évoqué le sentier « Tour de Saint-Martin-du-Canigou : une main courante a été fixée sur un bloc rocheux qui se détache. L'information va être transmise pour suivi à Sonia Touron, pour la communauté de communes, et à Jean Grassaud.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h par le Président.

A Prades, le 2 novembre 2022

Jean-Louis Salies

Président de la commission tourisme.